

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION CONTINUE

DAFCO/07-377-25 du 22/01/07

RECRUTEMENT DE CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE EN ANNEE PROBATOIRE ANNEE SCOLAIRE 2007-2008

Références : - Décret n° 90-426 du 22 mai 1990 (JO du 26 mai 1990)
- Note de Service n° 90-129 du 14 juin 1990 (BOEN n° 25 du 21 juin 1990)

Destinataires (pour attributions) :

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré

Messieurs les présidents d'université

Monsieur le directeur de l'IUFM

Monsieur le chef de la DAFIP

Messieurs les inspecteurs d'académie - DSDEN

Destinataires (pour information) :

Monsieur le Doyen des IA-IPR

Monsieur le DAET

Affaire suivie par : Hervé COUSSEAU, Conseiller en Formation Continue

Marie-Hélène GABBANI, Services administratifs

Tél : 04.42.93.88.70 ou 80 - Fax : 04.42.93.88.67

Je vous informe que la procédure de recrutement de Conseiller en Formation Continue dans l'académie d'Aix-Marseille pour l'année scolaire 2007-2008, va être lancée.

Je vous saurai gré de bien vouloir porter cette information à la connaissance des personnels relevant de votre autorité.

Les personnels intéressés sont invités à télécharger un dossier de candidature depuis le site suivant :

« www.gretanet.com/recrutement »

Les documents disponibles sont :

- la notice (informations sur les fonctions de CFC et modalités de recrutement)
- la fiche de candidature 1 pour les CFC d'une autre académie
- la fiche de candidature 2 pour tous les autres candidats

Les dossiers de candidature sont à retourner à :

La Délégation Académique à la Formation Continue

Rectorat - DAFCO - Place Lucien Paye

13621 Aix-en-Provence Cedex 1.

Clôture de réception des dossiers de candidature au Rectorat (DAFCO) : le 16 mars 2007.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille